



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

métaux

Question orale n° 272

## Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le devenir de la Compagnie générale d'électrolyse du Palais-sur-Vienne (Haute-Vienne) qui emploie 250 salariés. L'annonce d'un prochain plan social par la direction du groupe Pechiney est difficilement acceptable, comme le démontre la mobilisation de la population qui a organisé, le 8 avril, une journée « ville morte » dans la commune du Palais-sur-Vienne. En effet, des investissements majeurs ont été réalisés, au début des années 90, en raison des difficultés d'approvisionnement qui avaient conduit la CGEP à effectuer des travaux d'un coût global de 60 millions de francs, dont la mise en place d'un four de haute technicité capable de traiter des déchets métalliques en récupérant leur faible teneur en cuivre, voire en or. Par ailleurs, l'ouverture le 25 mars dernier de 32 nouveaux kilomètres d'autoroute au nord de Limoges, l'achèvement de la réalisation du contournement Ouest de Châteauroux et la mise en circulation dans un an de l'A 20 entre Vierzon, Limoges et Brive modifient radicalement le positionnement géographique de l'usine pour la livraison des produits. L'amélioration de la compétitivité logistique du site sera indéniable. Les investissements stratégiques d'ores et déjà réalisés ainsi que le savoir-faire du personnel doivent permettre de développer de nouvelles productions, notamment dans le secteur de la dépollution et du recyclage. Il souhaiterait en conséquence que des moyens exceptionnels soient mobilisés afin de maintenir un niveau d'activité important sur ce site et qu'un traitement industriel et social spécifique soit accordé à cette affaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Rodet](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 272

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 avril 1998, page 2889

**Réponse publiée le :** 22 avril 1998, page 2795

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 avril 1998